



# ALERTE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS DE LA PROPRETÉ

USURE PHYSIQUE

PÉNIBILITÉ

## FO TIRE LA SONNETTE D'ALARME : L'USURE PHYSIQUE DES AGENTS N'EST PAS UNE FATALITÉ !

Les restrictions médicales explosent. Et ce n'est pas un hasard.

Des femmes et des hommes épuisés par des missions toujours plus exigeantes, confrontés à du matériel éprouvant et parfois inadapté.

Résultat : des corps usés, des parcours professionnels écourtés, des vies bouleversées.

**FO DEMANDE : DES CONDITIONS DE TRAVAIL DIGNES, DU MATÉRIEL ADAPTÉ, UNE RECONNAISSANCE RÉELLE DE LA PÉNIBILITÉ**

Une étude approfondie est nécessaire.

FO souhaite que soit menée une analyse croisée du terrain, des pratiques, du matériel et de la santé afin de construire une démarche de prévention réellement adaptée.

Un groupe de travail FSSSCT/RSO va être constitué avec les acteurs des territoires pour avancer sur ce sujet à la demande de notre syndicat (voir courrier au verso)

**NOUS SOUHAITONS DES DONNÉES CLAIRES ET OBJECTIVES :**

- Quels sont les effectifs concernés ?
- Quel est l'âge moyen des agents touchés ?
- Quels sont les troubles musculosquelettiques les plus fréquents ?

Car les réalités varient fortement selon les territoires, méthodes, outils, équipements...

**PRÉVENIR, ACCOMPAGNER, ÉVOLUER : NOS PRIORITÉS**

- Prévenir l'usure professionnelle
- Accompagner les agents dans leurs parcours
- Former et ouvrir des perspectives d'évolution

Mais pour cela, il faut des critères clairs, objectifs et adaptés à la réalité du terrain.

**FO RESTE VIGILANT !**

Nous suivons ce dossier de près.

Nous continuerons d'agir pour défendre les agents, car ce sont eux qui entretiennent nos rues au quotidien.

FO continuera de porter la voix des agents, sur le terrain comme en instance.

Pour la santé, la reconnaissance et la dignité de toutes et tous.

**SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE**

Toulouse métropole-CCAS

7 avenue Parmentier, 31200 Toulouse

05.81.91.77.33

Mail : fo.tm-ccas@toulouse-metropole.fr  
Site internet : www.fo-toulousemetropole-ccas.com

Facebook : @toulousemetropole  
Instagram: fotmccas

# Le courrier du syndicat FO envoyé à la collectivité



M. Henri de LAGOUTINE  
Président de la FSSCT

Dossier suivi par : Bruno GAVAND : 05.34.24.52.80

Jérémie PELISSIE : 05.67.73.80.59

Toulouse, le 5 novembre 2025

**Objet :** Formalisation des demandes à la suite de l'intervention FO en FSSCT du 16 octobre 2025 – Conditions de travail des agents de la propriété

Monsieur le Président,

Par la présente, nous faisons suite à notre intervention en Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail du 16 octobre 2025, afin de formaliser la nécessité d'une action concernant les conditions de travail des agents de la propriété.

Nous réaffirmons notre inquiétude face à un constat généralisé : l'augmentation des restrictions d'aptitude et l'usure physique prématurée observée chez nos collègues. Ces troubles sont directement liés à la pénibilité inhérente à certaines missions et à l'utilisation régulière de matériels qui peut être inadaptés ou lourds.

Nous soulignons également que l'hétérogénéité des méthodes de travail et des équipements d'un territoire à l'autre rend indispensable une approche globale, mais qui saura prendre en compte les spécificités locales.

Face à cette situation, qui requiert une analyse approfondie et des solutions concrètes, Force Ouvrière demande la création d'un Groupe de Travail (GT) mutualisé FSSCT/RSO.

L'objectif premier de ce GT sera de structurer une analyse rigoureuse permettant d'aboutir à une politique de prévention efficace, axée sur :

- L'identification précise des facteurs de risques (TMS, pénibilité, équipements).
- L'élaboration de mesures d'accompagnement (formations, reclassement).
- La reconnaissance, par la Collectivité, de la pénibilité particulière de ces métiers.

Nous sommes convaincus que seul un tel groupe de travail, avec une approche constructive et rigoureuse, permettra de protéger la santé physique de nos agents et de garantir leur maintien dans l'emploi.

Dans l'attente d'une date pour la première réunion de ce GT, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très respectueuse considération.

Le Secrétaire Général FO TM CCAS  
Nicolas REFUTIN